

QUESTIONS - RÉPONSES

Collection de vêtements & chaussures

Année scolaire 2019-2020

- 1. Doit-on acheter tous les vêtements de la collection ?**

Non ! Le Collège a pensé à une collection de vêtements plutôt qu'à un « uniforme » afin de permettre une plus grande diversité. Cependant, chacun se procure ce dont il a besoin et ce qui l'intéresse dans la collection.
- 2. Y a-t-il des articles obligatoires à acheter dans la collection ?**

Oui ! Le débardeur, les vêtements d'éducation physique et les chaussures sont les articles obligatoires pour tous les élèves.

 - **Le débardeur** est l'élément obligatoire lors d'événements spéciaux au Collège de Champigny. Il assure également à chaque élève un vêtement chaud pour les périodes plus froides.
 - L'élève doit obligatoirement porter ses **vêtements d'éducation physique** à ses cours d'éducation physique ainsi qu'à chaque activité sportive organisée par le Collège.
 - **Les chaussures sélectionnées** de la compagnie Yellow sont obligatoires. Plusieurs modèles sont offerts aux filles et aux garçons.
- 3. Quand doit-on payer les vêtements ?**
 - au moment de l'essayage à l'école : 50 % du montant total de l'achat ;
 - à la livraison des vêtements en août : le solde final de la facture.
- 4. Quand doit-on payer les vêtements d'éducation physique ?**
 - au moment de l'essayage : 100 % du montant total de l'achat **soit par chèque ou en argent comptant**.
- 5. Quand doit-on payer les chaussures ?**
 - au moment de l'essayage : acompte de 20\$ en argent comptant ;
 - en magasin, au début du mois d'août.
- 6. Comment peut-on payer les vêtements ?**

Par chèque libellé à l'ordre de Racine Carrée, paiement direct, argent comptant ou par carte de crédit via le site Internet de Racine Carrée (www.racinecarrée.com).
- 7. Si un élève ne devait plus fréquenter le Collège l'année prochaine l'acompte déjà versé pour les vêtements ou les chaussures serait-il remboursé ?**

Oui ! Il suffit de s'adresser directement au fournisseur afin d'obtenir le remboursement.
- 8. Quand recevra-t-on les vêtements commandés en avril ?**

Les vêtements seront prêts au mois d'août pour la cueillette prévue.

 - **La solution à privilégier** est de venir chercher les vêtements à la date et à l'endroit qui sera choisi. Lors de la cueillette des vêtements, les altérations (c'est-à-dire les bas réguliers de pantalons) seront effectuées sur place sans frais ;
 - L'élève pourra recevoir ses vêtements par courrier. Les frais de livraison seront assumés par le client et ladite commande devra être payée en totalité avant d'effectuer la livraison.
- 9. Quand recevra-t-on les vêtements d'éducation physique commandés en avril ?**

Les vêtements seront remis directement aux élèves lors de la rentrée scolaire.
- 10. Les vêtements essayés et commandés au printemps ne risquent-ils pas d'être trop petits au moment de la livraison en août ?**

Au moment de la livraison, **Racine Carrée** s'engage à fournir à chaque élève un vêtement adapté à sa taille, et ce, en fonction de sa croissance. Les vêtements livrés en août qui ne sont pas de taille adéquate seront remplacés gratuitement lors de la prise de possession.
- 11. Pourra-t-on compléter sa collection de vêtements durant l'année scolaire ?**

Oui, il vous sera possible de faire des commandes via le site Internet de Racine Carrée tout au long de l'année, la livraison se fera directement à votre enfant à l'école. La succursale Yellow (7025-A, Boulevard Wilfrid Hamel) peut fournir des chaussures au cours de l'année scolaire.
- 12. Peut-on porter des vêtements autres que ceux de la collection ?**

Non ! Seuls les vêtements de la collection doivent être portés par les élèves. Ces vêtements doivent provenir du fournisseur **Racine Carrée**. Pour certains vêtements, un sigle identifiant le Collège y est « sérigraphié » ou « brodé ». Le choix des vêtements est varié, économique et d'excellente qualité.
- 13. Les vêtements achetés chez Racine Carrée sont-ils tous lavables à la machine ?**

Oui ! Si vous doutez des précautions à prendre afin de laver un vêtement en particulier, des spécialistes seront sur place lors de la période d'essayage en avril et au mois d'août pour répondre à vos questions ; sinon, les informations sur l'étiquette devraient vous éclairer.
- 14. Les bas de pantalon peuvent-ils être faits par la compagnie ?**

Oui ! Et c'est gratuit lors de la cueillette du mois d'août seulement.

15. **Pourra-t-on acheter d'autres vêtements au mois d'août, en plus des vêtements déjà commandés ?**
 Oui ! Il s'agit d'en faire la demande aux représentants de **Racine Carrée**. Il est à noter que l'inventaire qui sera apporté sera priorisé aux échanges des vêtements commandés en avril. À la fin de la livraison, nous répondrons immédiatement aux nouvelles commandes. Il faudra prévoir et accepter un délai supplémentaire.
16. **Les vêtements doivent-ils être identifiés au nom de l'élève ?**
 Dans chaque vêtement de la collection, vous trouverez au dos de l'étiquette de composition un emplacement où vous pourrez y inscrire le nom de votre enfant. Il est important de bien identifier les vêtements de votre enfant étant donné la similitude avec ses collègues de classe. Avec une telle identification, les pertes et les vols sont grandement diminués.
17. **Est-ce obligatoire de porter la cravate avec la chemise ?**
 Non ! La chemise se porte avec ou sans cravate ; seule la cravate de la collection peut être portée.
18. **Qu'arrive-t-il à un élève qui n'a pas les vêtements de la collection au début de l'année scolaire ?**
 L'élève ne peut pas se présenter aux activités du Collège. Il devra rapidement se procurer les vêtements nécessaires pour avoir accès à ses activités scolaires.
19. **Y-a-t-il un règlement à propos du port des vêtements ?**
 Oui ! Vous trouverez, [ci-joint](#), le règlement actuel de la tenue vestimentaire.
20. **En quelles circonstances les vêtements d'éducation physique sont-ils obligatoires ?**
 L'élève doit obligatoirement porter ses vêtements d'éducation physique à ses cours d'éducation physique ainsi qu'à chaque activité sportive organisée par le Collège. Les élèves peuvent également porter les vêtements du Cyclone du Collège de Champigny (équipes sportives) lors des activités sportives en gymnase.
21. **Un élève peut-il s'acheter des souliers ailleurs que dans le magasin Yellow situé à proximité du Collège ?**
 Non ! Les souliers portés par les élèves de 1^{re} à 5^e secondaire doivent provenir de la compagnie Yellow. La succursale retenue est située au 1025-A Boulevard Wilfrid Hamel, Québec (418-871-8907) à proximité du Collège.

 Il s'agit d'une sélection de chaussures très précise dont le rapport qualité prix est excellent. De plus, ces souliers peuvent accepter les orthèses.
22. **À quel endroit et à quel moment pouvons-nous récupérer les chaussures ?**
À partir du 29 juillet prochain, le magasin Yellow du boulevard Wilfrid Hamel à proximité du Collège pourra vous remettre les chaussures commandées. Le **mercredi 7 août de 17h30 à 21h**, le magasin Yellow sera ouvert à la clientèle du Collège de Champigny exclusivement.
23. **Devons-nous donner un acompte pour les chaussures ?**
 Oui, un acompte de 20\$, remboursable en tout temps, est demandé pour toute commande de chaussures.
24. **Pouvons-nous modifier la commande de chaussures ?**
 Oui, comme les vêtements de la collection, il est possible de modifier votre commande en août prochain au moment de l'essayage final. Cependant, il est important de faire une réservation en avril, lors des essayages.
25. **S'il y a encore des interrogations sur la réglementation de la tenue vestimentaire, à qui doit-on s'adresser ?**
 Si des questions se rapportent au Code de vie du Collège (section tenue vestimentaire), s'adresser à madame Audrey Dumont, directrice des services aux élèves.
26. **S'il y a encore des interrogations sur les vêtements scolaires, à qui doit-on s'adresser ?**
 Si des questions se rapportent aux vêtements scolaires (prix, confection, etc.), s'adresser à **Racine Carrée**, fournisseur de vêtements scolaires pour le Collège de Champigny au 1-844-330-9338.
27. **S'il y a encore des interrogations sur les vêtements d'éducation physique, à qui doit-on s'adresser ?**
 Si des questions se rapportent aux vêtements d'éducation physique, s'adresser à M. Laurent Issa, responsable des sports au Collège de Champigny.
28. **S'il y a encore des interrogations sur les chaussures scolaires, à qui doit-on s'adresser ?**
 Si des questions se rapportent aux chaussures scolaires (prix, commande, livraison, etc.) s'adresser à **Yellow**, fournisseur des chaussures scolaires pour le Collège de Champigny. Plus spécifiquement, au gérant du magasin situé au 1025-A Boulevard Wilfrid Hamel, Québec (418-871-8907) à proximité du Collège.
29. **Quelles sont les coordonnées des deux fournisseurs Racine Carrée et Yellow ?**

Racine Carrée
 10, rue du couvent St-Alfred
 Beauce (Qc), G0M 1L0
 Téléphone : 1-844-330-9338

Yellow
 7025-A, Boulevard Wilfrid Hamel
 Québec (Qc)
 Téléphone : 418 871-8970